

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

(Version 1.0 – mises en ligne le 18-04-01)

ARTICLE 1. DEFINITIONS

Dans les présentes conditions générales d'utilisation, les termes suivants auront pour définition :

Termes	Définitions
Annexes	Désigne les documents annexés au présentes CGVU et faisant partie intégrante de celles-ci.
Appel d'Offres	Désigne l'appel à candidature lancé par un Client à la suite de la réalisation d'un Devis simple sur le Site pour être mis en relation avec un Architecte par l'intermédiaire du Site.
Architecte	Désigne toute personne Utilisateur diplômé d'une école d'architecture, ayant créé un Compte Utilisateur, ayant reçu l'agrément de Draw My Home et ayant conclu avec Draw My Home une convention de partenariat.
CGVU	Désigne les présentes conditions générales de vente et d'utilisation du Site et des Services proposés.
Client	Désigne tout Utilisateur souhaitant faire appel aux services d'un Architecte pour la réalisation d'un Projet. Le Client doit être une personne physique. Par dérogation, le Client peut être une personne morale de type, société civile immobilière familiale. Le Client ne doit pas intervenir pour compte d'un Tiers. Il ne doit pas non plus intervenir à titre professionnel.
Commission	Désigne le pourcentage du prix de la Prestation facturé par Draw My Home au Client et/ou à l'Architecte en contrepartie du service de Mise en Relation.
Compte Utilisateur	Désigne le compte créé sur le Site par un Architecte ou un Client permettant de procéder à des Appels d'Offres et d'accéder à l'historique de ses demandes. La création d'un Compte Utilisateur implique notamment que l'Utilisateur indique ses noms, prénoms, date de naissance, adresses postale et électronique et numéro de téléphone.
Demande	Désigne la demande de Service envoyée par le Client à Draw My Home à partir du Site en vue de la réalisation d'un Projet.
Devis	Désigne l'estimation chiffrée de la Prestation établie, par Draw My Home (Projets simples) ou par un Architecte (Projets plus complexes) en réponse à la Demande d'un Client.
Données	Désigne tout type de données fournies par les Utilisateurs à Draw My Home et qui participent au bon usage du Site et à la délivrance

Termes	Définitions
	des Prestations.
Draw My Home	Désigne la société Draw My Home (« dessine ma maison »), société par actions simplifiée, au capital de 1 000 €, immatriculée au registre du commerce des sociétés de Fort de France sous le numéro 829 484 476, ayant son siège social sis Frégate Est 4 à Le François (97240) et représenté par son Président en exercice.
Espace Privé	Désigne la partie du Site qui est accessible à l'Utilisateur avec son identifiant et son mot de passe et lui permettant de retrouver ses demandes de Devis, ses Appels d'Offres et ses demandes de Mise en Relation.
Mise en Relation	Désigne la mise en relation entre un Client et un Architecte par l'intermédiaire de Draw My Home
Ordre des Architectes	Désigne le Tableau mis à jour par l'Ordre national des architectes de France à partir des listes communiquées par les ordres des architectes régionaux.
Partie	Désigne au singulier soit Draw My Home soit l'Utilisateur et au pluriel Draw My Home et l'Utilisateur pris ensemble.
Politique de Confidentialité	Désigne la politique de confidentialité applicable au Site qui est annexée aux CGVU.
Prestation	Désigne la prestation de service objet du Devis et devant être réalisée par un Architecte après Mise en Relation.
Projet	<p>Désigne toute opération de travaux pour laquelle un Utilisateur envisage de recourir à un Architecte avec l'assistance de Draw My Home.</p> <p>Un Projet sur le Site peut se traduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par un simple Devis avec demande de Mise en Relation avec un Architecte par l'intermédiaire d'un Appel d'Offres ; - par la souscription d'un pack « esquisses » permettant d'obtenir un plan simple ou 3D réalisé par un Architecte ; - par la souscription d'un pack « permis de construire » permettant d'être assisté par un Architecte pour la conception de l'opération de travaux et/ou pour le dépôt de la demande de permis de construire ou de déclaration de travaux.
Services	Désigne l'ensemble des services proposés par Draw My Home aux Clients (établissement d'un Devis, organisation d'un Appel d'Offre, conseil et assistance pour le choix d'un architecte, Mise en Relation directe avec un Architecte).
Site	Désigne le site internet exploité par Draw My Home à l'adresse https://drawmyhome.fr et plus généralement tout autre site internet ou toute application mobile éditée et/ou exploitée par Draw My Home en vue des Services et hébergé par la société OVH, société par actions simplifiée au capital de 10 174 560 €, ayant son siège social sis 2 rue kellermann, immatriculée au registre du commerce et

Termes	Définitions
	des sociétés de Roubaix sous le numéro 424 761 419. Tél : 09 72 37 97 74.
Tiers	Désigne toute personne physique ou morale ne pouvant recevoir une autre qualification au titre des présentes CGVU.
Utilisateur	<p>désigne toute personne, Client ou Architecte, ayant accepté les présentes CGVU au terme de son inscription sur le Site et étant titulaire d'un Compte Utilisateur.</p> <p>L'Utilisateur, personne physique, doit être majeur et capable juridiquement.</p> <p>L'inscription sur le Site nécessite que l'Utilisateur fournisse <i>a minima</i> un nom, un prénom, une adresse électronique et un mot de passe. Pour la plupart des services, il est également demandé des précisions sur le Projet envisagé par le Client ainsi qu'un numéro de téléphone pour permettre une mise en relation et un suivi simplifié de la relation.</p> <p>L'inscription sur le Site est obligatoire pour pouvoir démarrer un Projet et bénéficier des services du Site (hors informations sur les services / actualités).</p>

ARTICLE 2. OBJET DU SERVICE

Le Site permet :

- aux Clients qui le souhaitent d'obtenir un Devis ou une Mise en Relation avec des Architectes, afin de mener à bien leur Projet ;
- aux Architectes d'être mis en relation avec des Clients en vue de la réalisation de Prestations d'architecture et de gagner en visibilité auprès du public.

ARTICLE 3. CLIENTS – ACCEPTATION EN LIGNE DES CGVU – MODIFICATIONS

L'accès aux Services est strictement subordonné à l'acceptation des présentes CGVU (y compris les Annexes) par les Clients.

3.1. Acceptation des CGVU à la création d'un Compte Utilisateur

Au moment de la création du Compte Utilisateur, les Clients doivent confirmer cette acceptation en cliquant sur la case « *j'accepte les conditions générales de vente et d'utilisation du Site et des Services proposés* ».

A défaut, la création du Compte Utilisateur ne pourra pas être validée par le Site et aucune Prestation ne pourra être fournie au Client.

3.2. Acceptation des CGVU à la création d'une Demande

A chaque création d'une Demande par un Client, celui-ci marquera, de nouveau, son approbation des CGVU en cliquant sur la case « *j'accepte les conditions générales de vente et d'utilisation du Site et des Services proposés* ».

A défaut, la création de la Demande par le Client ne pourra pas être validée par le Site et aucune Prestation ne pourra être fournie à l'Utilisateur.

3.3. Modification des CGVU

Draw My Home se réserve le droit de modifier à tout moment les CGVU, les Services proposés et tout autre élément composant son offre commerciale.

La modification prend immédiatement effet après la mise en ligne sur le Site des nouvelles CGVU.

Toutefois, sauf acceptation expresse par le Client, la modification des CGVU en cours de traitement d'une Demande ou de réalisation d'une Prestation ne s'appliquera pas à la Demande ou à la Prestation en cours.

ARTICLE 4. ARCHITECTES – ACCEPTATION EN LIGNE DE LA PARTIE CONDITION GENERALE D'UTILISATION ET DES PARTIES GENERALES UNIQUEMENT – MODIFICATIONS

L'accès aux Services est strictement subordonné à l'acceptation des présentes CGVU par les Architectes sous réserve des dérogations introduites dans les conventions de partenariat conclues entre les Architectes et Draw My Home.

Il est précisé que les stipulations des présentes conditions générales trouvant leur source dans le Code de la consommation ne sont applicables qu'aux Clients pouvant avoir la qualité de consommateur au sens dudit Code.

Les relations contractuelles entre Draw My Home et les Architectes sont gérées par les conventions de Partenariats qui sont conclues séparément par les Architectes lorsqu'ils demandent à être référencés sur le Site.

Un Architecte ne pourra pas répondre à un Appel d'Offre ou à une Demande d'un Client s'il n'a pas accepté les présentes CGVU.

4.1. Acceptation des CGVU à la création d'un Compte Utilisateur

Au moment de la création du Compte Utilisateur, les Architectes doivent confirmer cette acceptation en cliquant sur la case « *j'accepte les conditions générales de vente et d'utilisation du Site et les Services proposés* ».

A défaut, la création du Compte Utilisateur ne pourra pas être validée par le Site et aucune Prestation ne pourra être fournie par l'Architecte.

4.2. Acceptation des CGVU lors de la réponse à un Appel d'Offre ou à une Demande d'un Client

A chaque création réponse à une Demande d'un Client ou à un Appel d'Offre, l'Architecte en cliquant sur accepter le projet réaccepte explicitement nos conditions CGVU.

A défaut, l'Architecte ne pourra pas répondre à l'Appel d'Offre ou à la Demande du Client.

4.3. Modification des CGVU

Draw My Home se réserve le droit de modifier à tout moment les CGVU, les Services proposés et tout autre élément composant son offre commerciale.

La modification prend immédiatement effet après la mise en ligne sur le Site des nouvelles CGVU.

Toutefois, sauf acceptation expresse par l'Architecte, la modification des CGVU en cours de traitement d'une Demande ou de réalisation d'une Prestation ne s'appliquera pas à la Demande ou à la Prestation en cours.

ARTICLE 5. COMPTE UTILISATEUR

5.1. Compte Utilisateur Client

La création par le Client d'un Compte Utilisateur lui permet d'accéder à son Espace Privé par l'intermédiaire duquel il pourra :

- accéder et, le cas échéant, modifier ou actualiser les informations personnelles qu'il aura communiquées ;
- contacter Draw My Home ;
- contacter les Architectes en charge de la réalisation des Prestations et mis en relation avec le Client par Draw My Home ;
- visualiser ses Demandes et Devis,
- établir des Demandes et les mettre en ligne pour obtenir un Devis et une Mise en Relation ;
- visualiser les Prestations en cours de réalisation.

L'Utilisateur Client certifie être majeur et ne pas utiliser les Services en tant que professionnel.

Il doit communiquer *a minima* son nom, prénom et une adresse électronique valide. Pour certains Services, des informations complémentaires sont demandées (ex. : adresse postale, numéro de téléphone, ...).

Les données personnelles communiquées par l'Utilisateur Client doivent être exactes, complètes et non équivoques. Toute information anormale ou fantaisiste est susceptible d'entraîner l'impossibilité de la création du Compte Utilisateur ou sa suppression et d'empêcher l'accès aux Services.

L'Utilisateur Client s'engage à assurer, en tant que de besoin, la mise à jour des données personnelles le concernant.

L'Utilisateur Client autorise expressément Draw My Home à transmettre toute ou partie des données personnelles qu'il aura fournies aux Architectes pour les besoins de l'exécution des Services.

5.2. Compte Utilisateur Architecte

L'accès aux Services par les Architectes est conditionné à la création d'un Compte Utilisateur Architecte.

Aucun Architecte ne peut s'inscrire, en cette qualité, sur le Site s'il n'est pas titulaire d'un diplôme d'architecture valable.

Il doit communiquer :

- son nom, prénom et une adresse e-mail valide ;

- une copie de sa pièce d'identité (carte national d'identité ou passeport) ;
- un book en ligne de ses réalisations afin de permettre aux Clients de le découvrir.
- un extrait K-bis, le cas échéant.

A l'issue d'une procédure de vérification au cours de laquelle Draw My Home vérifiera l'exactitude de ces informations, l'Architecte se verra notifier l'acceptation ou le refus de Draw My Home en qualité d'Architecte.

Les données personnelles communiquées par l'Utilisateur Architecte doivent être exactes, complètes et non équivoques. Toute information anormale ou fantaisiste est susceptible d'entraîner l'impossibilité de la création du Compte Utilisateur ou sa suppression et d'empêcher l'accès aux Services.

L'Utilisateur Architecte s'engage à assurer, en tant que de besoin, la mise à jour des données personnelles le concernant.

L'Utilisateur Architecte autorise expressément Draw My Home à publier sur le Site l'adresse électronique, l'attestation d'assurance et le book en ligne qu'il aura communiqués ainsi qu'à les transmettre aux Clients pour les besoins de l'exécution des Services.

ARTICLE 6. DEMANDE DU CLIENT – DEVIS – MISE EN RELATION

6.1. Devis gratuit

Tout internaute peut accéder au module de création de Devis opéré par Draw My Home. Toutefois, les Devis ne peuvent être finalisés que par les Utilisateurs et nécessitent la création d'un Compte Utilisateur ou l'accès audit Compte Utilisateur au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe.

L'outil d'élaboration des Devis est fondé sur un algorithme d'analyse des réponses apportées par l'Utilisateur à une série de questions qui varient en fonction des réponses précédemment apportées.

En fonction de la nature du Projet (simple ou plus complexes), le module de création du Devis aboutit :

- à un chiffrage du coût prévisible du Projet ce qui permet à l'Utilisateur de lancer directement un Appel d'Offre (Projet simple) ;
- ou bien à la proposition de créer une Demande de Mise en Relation entre l'Utilisateur Client et un Architecte (Projet plus complexes).

L'établissement d'un devis, la Demande de Mise en Relation ou le lancement d'un Appel d'Offre sont des Services proposés gratuitement aux Utilisateurs Clients.

6.2. Appel d'Offres

Pour les projets pouvant être évalués directement, l'Utilisateur se verra proposer de lancer un appel d'offre à un prix fixe toutes taxes comprises.

L'Utilisateur peut lancer un Appel d'Offre à partir du Devis pour un délai d'un (1) mois.

Le lancement d'un appel d'offre nécessite que le Client fournisse des informations précises sur son identité et sur le Projet qu'il envisage de réaliser (adresse du Projet, nature précise des constructions à réaliser, etc.).

Pendant cette période les Architectes pourront soumettre au Client leur candidature ce qui lui permettra d'accéder au book des réalisations des Architectes ayant présenté leur candidature.

Les Architectes qui répondront à l'Appel d'Offre devront s'engager à respecter le Devis. Ils indiqueront également la durée prévisible de réalisation de la Prestation (en fonction de la complexité du Projet et du degré de réactivité du Client).

Le Client pourra, via le Site, poser aux Architectes ayant présenté leur candidature quelques questions pour sélectionner l'Architecte qui réalisera son Projet.

La sélection de l'Architecte par le Client n'est définitive qu'à compter du paiement en ligne d'une somme correspondant à 15% du montant total TTC du Devis à valoir sur les honoraires de l'Architecte.

Le paiement s'effectue par l'intermédiaire de Stripe (dont les conditions générales d'utilisations et de vente sont accessibles par le lien ci-après : <https://stripe.com/fr/legal>).

A compter du paiement de la somme ci-dessus par le Client, et à l'expiration du délai légal de rétractation (sauf demande et renonciation expresse du Client), l'Architecte réalisera la Prestation et sera payé du solde du montant total TTC du devis par le Client suivant leurs accords.

6.3. Demande de Mise en Relation et suivi du projet par le biais du Site.

Pour les Projets plus complexes ou en cas d'option pour les packs (« esquisses » ou « permis de construire »), le Client peut former auprès de Draw My Home une demande de Mise en Relation avec un Architecte.

Pour permettre à Draw My Home d'assister au mieux le Client, ce dernier fournit le maximum d'informations relatives à son Projet.

Avec l'aide du module de création de Devis, Draw My Home tentera d'appréhender le nombre d'heures approximatives de travail et le coût du Projet (incluant la Commission de Mise en Relation reversée par l'Architecte à Draw My Home).

Draw My Home assistera le Client afin de l'aider à affiner ses goûts et de sélectionner pour lui des Architectes répondant à ses critères.

Une fois cette étape de pré-validation réalisée, Draw My Home contactera directement les Architectes pouvant correspondre aux critères du Client.

Les Architectes présélectionnés pourront répondre à la Demande de Mise en Relation et préciseront le coût et le délai de réalisation approximatifs de la Prestation.

Le Client recevra le profil des Architectes correspondants à ses critères de sélection ayant répondu le plus rapidement. Il sélectionnera alors l'Architecte qui réalisera la Prestation notamment au moyen du book en ligne des Architectes qui lui sont présentés et les autres Architectes seront informés sans délai qu'ils n'ont pas été sélectionnés.

Le Client sera ensuite mis en relation directement avec l'Architecte qui lui demandera les éléments nécessaires à la réalisation de sa Prestations, que le Client devra télécharger sur le Site sur la page de son projet où seuls le Client, l'Architecte et Draw My Home auront accès. A titre d'exemple, pourront lui être demandés, des photos du site, le cadastre à prendre en mairie ou le PLU.

L'Architecte affinera alors son devis qui deviendra, après acceptation du Client, ferme et définitif.

La sélection de l'Architecte par le Client n'est définitive qu'à compter de l'acceptation par le Client du Devis et du paiement en ligne d'une somme correspondant à 15% du montant total TTC du Devis à valoir sur les honoraires de l'Architecte.

Le paiement s'effectue par l'intermédiaire de Stripe (dont les conditions générales d'utilisations et de vente sont accessibles par le lien ci-après : <https://stripe.com/fr/legal>).

Il est précisé que toutes les interactions et notamment les échanges et discussions entre l'Architecte et le Client devront se faire directement sur la page du projet du Site.

L'Architecte réalisera la Prestation en tenant le Client informé de l'évolution de ses prestations.

Une fois la Prestation réalisée, il communiquera le projet définitif au Client qui pourra lui demander des modifications qui ne pourront donner lieu à la communication de plus de deux nouveaux projets amendés par l'Architecte. Au-delà, tout projet supplémentaire donnera lieu au paiement d'un honoraire complémentaire.

Après validation du Projet par le Client ou après communication du 3^{ème} projet au Client, l'Architecte avertira Draw My Home.

L'Architecte ne pourra prétendre à aucune rémunération complémentaire pour une prestation supplémentaire qui n'aurait pas fait l'objet d'une notification préalable de Devis additionnel du Client par Draw My Home.

La fin de la Prestation est notifiée à Draw My Home par le Client ou l'Architecte.

Dans ce dernier cas, la Prestation ne sera pas clôturée mais le Client recevra une notification de Draw My Home lui indiquant qu'il doit clôturer le projet s'il est fini. A défaut de réponse du Client dans un délai d'un (1) mois à compter de la notification de fin de mission par Draw My Home, le Projet est considéré comme accepté par le Client et Draw My Home procédera à la clôture du Projet.

Une fois la Prestation clôturée, l'Architecte éditera la facture pré-remplie sur le Site et le Client payera la facture déduction faite de l'acompte de 15% versé lors de la commande.

Draw My Home reversera alors à l'Architecte la quote-part de l'acompte lui revenant, déduction faite de la Commission de mise en relation payée par l'Architecte.

Draw My Home ne pourra pas être jugée redevable du paiement par le Client de la Prestation due à l'Architecte, en dehors de la quote-part lui revenant sur le montant encaissé par le Site en amont de la Prestation.

6.4. Mise en Relation directe

Pour les projets les plus complexes nécessitant une approche plus personnalisée ou un accès sur le terrain, Draw My Home mettra en relation le Client et un Architecte répondant à ses critères de sélection.

Les échanges entre l'Architecte et le Client se feront alors directement entre eux, sans l'intermédiaire de Draw My Home.

Conformément aux Contrats de Partenariat conclu avec l'Architecte, celui-ci reversera, suivant les projets, une Commission de mise en relation assise sur le montant total des honoraires qu'il aura perçu du Client.

ARTICLE 7. RESPONSABILITE DE DRAW MY HOME

7.1. Obligations de Draw My Home

Draw My Home n'exerce, en aucune manière, la profession d'architecte. Draw My Home ne délivre aucune prestation relevant de la compétence des Architectes et ne réalise jamais, en aucun cas, de Prestations d'architecture directement pour ses Clients.

Draw My Home n'a pour seule obligation que de mettre en relation des Clients avec des Architectes.

Draw My Home s'assure de la régulière inscription des Architectes HMO à l'Ordre des Architectes au moment de leur inscription sur le Site mais ne vérifie pas que cette inscription est maintenue tout au long de la collaboration avec Draw My Home. De même, Draw My Home ne vérifie pas la correcte souscription, en application des obligations professionnelles des Architectes, d'une assurance couvrant la responsabilité professionnelle des Architectes. En conséquence, il appartient au Client de s'assurer que l'Architecte avec lequel il est mis en relation est bien toujours régulièrement inscrit auprès de l'Ordre des Architectes et dispose d'une assurance couvrant sa responsabilité civile en sollicitant la communication d'une attestation d'assurance à jour.

Draw My Home met à disposition gracieusement des Clients un outil d'élaboration de Devis. Pour les projets le plus simples, ces Devis servent de base aux Appels d'Offre lancés par le Client. L'Architecte qui répond à un Appel d'Offre est réputé avoir validé le Devis et s'engage à le respecter. Pour les Projets plus complexes, le Devis est affiné par l'Architecte en fonction des échanges qu'il a avec le Client.

Draw My Home n'est engagé tant à l'égard des Clients que des Utilisateurs qu'à une simple obligation de moyen. En conséquence, sa responsabilité ne peut être engagée qu'en cas de faute personnelle de sa part ayant un lien de causalité directe avec le préjudice subi par le Client ou l'Architecte.

Draw My Home n'est pas partie au contrat conclu entre le Client et l'Architecte pour la réalisation des Prestations. Elle n'intervient pas dans la négociation des conditions et modalités de la Prestation qui sont librement convenues entre le Client et l'Architecte. En conséquence, les stipulations du contrat conclu entre le Client et l'Architecte sont inopposables à Draw My Home qui ne peut voir sa responsabilité engagée en cas de manquement par le Client et/ou l'Architecte à l'une quelconque de leurs obligations contractuelles pour la réalisation de la Prestation.

Chaque Utilisateur est responsable de son propre fait en cas de manquement à ses obligations contractuelles ou délictuelles au titre des présentes CGVU ou de la convention conclue entre Utilisateurs ou encore du fait de sa faute personnelle ou de sa simple négligence dans les conditions du droit commun.

7.2. Disponibilité du Site

Draw My Home s'efforce d'assurer la disponibilité du Site et du Service 24 heures sur 24, et 7 jours sur 7.

Cependant, il peut arriver que l'accès au Site ou au Service soit interrompu dans le cadre d'opérations de maintenance, de mises à niveau matériel ou logiciel, de réparations d'urgence du Site, ou par suite de circonstances indépendantes de la volonté de Draw My Home (comme par exemple, la défaillance des liaisons et équipements de télécommunications).

D'une manière générale Draw My Home ne peut pas garantir le fonctionnement ininterrompu du Site.

L'Utilisateur, Client ou Architecte, reconnaît et accepte que Draw My Home n'assume envers lui aucune responsabilité pour toute indisponibilité, suspension ou interruption du site ou du service.

Si le dysfonctionnement du Site devait durer plus de quatre (4) jours ouvrés, Draw My Home s'engage à permettre aux Clients et aux Architectes qui ont des Projets en cours de réalisation de communiquer par d'autres moyens que le Site.

En outre Draw My Home ne saurait être tenu pour responsable de l'altération ou de l'accès frauduleux à des données et/ou de la transmission accidentelle de virus par le biais du Service ou des pièces jointes déposées par le Client ou l'Architecte.

D'une manière générale, Draw My Home ne peut pas être tenu pour responsable des conséquences d'un problème touchant tout ou partie de l'Internet ou affectant son fournisseur d'accès ou son hébergeur.

ARTICLE 8. CONDITIONS D'ANNULATION

La validation d'un Devis ou d'un Projet engage les Utilisateurs à réaliser la Prestation.

Aucun remboursement ne sera exigible de Draw My Home en cas d'annulation par un Utilisateur de la Prestation ou en cas de retard ou de non-réalisation de la Prestation par l'Architecte.

ARTICLE 9. DROIT DE RETRACTATION DES UTILISATEURS CLIENTS

Les articles L221-18 et suivants du Code de la Consommation permettent à l'Utilisateur Client non professionnel de se rétracter dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la transaction conclue avec un professionnel.

En conséquence, aucune Demande ou Appel d'Offre ne pourra être traité avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours. Un formulaire de rétractation est disponible en annexe 2 des présentes CGVU.

Par dérogation, l'Utilisateur Client peut expressément, en cochant la case *« je demande expressément à ce que la prestation soit réalisée immédiatement et prend acte que cette demande vient limiter / supprimer mon droit légal à rétractation »*.

La renonciation à attendre l'expiration du délai de rétractation de quatorze (14) jours est irrévocable.

ARTICLE 10. COMMENTAIRES SUR LE SITE

A l'issue de la Prestation, les Utilisateurs Clients pourront faire un commentaire sur le Site qui sera ajouté au profil de l'Utilisateur Architecte avec lequel a été réalisée la Prestation.

Le commentaire ne sera publié qu'après modération par Draw My Home.

Draw My Home se réserve le droit de refuser de publier un commentaire sur un Architecte qui ne respecterait pas les principes de modération, de délicatesse, de politesse ou dont le contenu serait potentiellement délictueux.

Les commentaires négatifs mais ne contrevenant aux principes ci-dessus énoncés, seront publiés. Dans le cas où des informations ou des commentaires négatifs seraient portées à sa connaissance, Draw My Home se réserve le droit de suspendre ou de supprimer le Compte Utilisateur de l'Architecte concerné.

ARTICLE 11. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE – TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à ses obligations légales, Draw My Home s'engage à collecter, traiter et conserver les données à caractère personnel le Client avec le plus grand soin.

La Politique de Confidentialité et les modalités de traitement de ces données à caractère personnel figurent en Annexe 1 des présentes CGVU.

En utilisant le Service, l'Utilisateur accepte d'être lié par ladite politique de confidentialité et à la respecter.

ARTICLE 12. SUSPENSION OU SUPPRESSION DES COMPTES UTILISATEURS

12.1. Suppression d'un Compte Utilisateur à la demande de l'Utilisateur

Tout Utilisateur peut demander à Draw My Home la suppression de son Compte Utilisateur.

Sous réserve de ce qu'il est dit dans la Politique de Confidentialité et des éventuelles obligations légales ou réglementaires s'imposant aux Parties, Draw My Home procédera dans les meilleurs délais à la suppression du Compte Utilisateur et à la mise hors ligne des Données appartenant à l'Utilisateur qui seront détruite passé un délai d'un an à compter de la suppression du Compte.

L'Utilisateur pourra demander, dans un délai maximum de 1 (un) mois à compter de la suppression de récupérer les données personnelles le concernant.

12.2. Suspension ou suppression d'un Compte Utilisateur en cas de manquement à ses obligations par un Utilisateur

En cas de manquement par un Utilisateur Client à ses obligations et notamment en cas de non-clôture d'un Projet, non-paiement d'un Architecte alors que la Prestation est réalisée, commentaires ne respectant pas les conditions fixées à l'ARTICLE 10, fourniture d'information erronée ou fantaisiste, Draw My Home se réserve la possibilité de suspendre ou de supprimer, à sa convenance et en fonction de son appréciation de la gravité du manquement, le Compte Utilisateur du Client concerné.

En cas de manquement par un Utilisateur Architecte à ses obligations et notamment en cas de non réalisation des Prestations, mauvaise exécution des Prestations, non réponse à un Client après relance de Draw My Home par voie électronique, fourniture d'information erronée ou fantaisiste, non-respect des prix mentionnés dans les Devis, Draw My Home se réserve la possibilité de suspendre ou de supprimer, à sa convenance et en fonction de son appréciation de la gravité du manquement, le Compte Utilisateur de l'Architecte concerné.

L'Utilisateur pourra demander, dans un délai maximum de 1 (un) mois à compter de la suppression de récupérer les données personnelles le concernant.

Draw My Home ne pourra pas être tenu pour responsable en cas d'exercice de son droit de suspension ou de suppression d'un Compte Utilisateur. Elle s'engage, néanmoins, à examiner tout recours formé par un Utilisateur contre une décision de suspension ou de suppression de son Compte Utilisateur.

12.3. Suppression d'un compte en cas d'inactivité

En cas d'inactivité d'un Compte Utilisateur pendant une période ininterrompue de 12 (douze) mois, Draw My Home se réserve la possibilité de supprimer le Compte Utilisateur concerné 1 (un) mois après l'envoi d'un courrier électronique à l'Utilisateur.

Est considéré comme inactif, le Compte Utilisateur Client qui n'aura pas lancé d'Appel d'Offre ou former de Demande de Mise en Relation et qui n'aura plus aucun Projet actif dans son Espace Privé.

Est considéré comme inactif, le Compte Utilisateur Architecte qui n'aura pas répondu à un Appel d'Offres ou à une demande de Mise en Relation et qui n'aura plus aucun Projet actif dans son Espace Privé.

L'Utilisateur pourra demander, dans un délai maximum de 1 (un) mois à compter de la suppression de récupérer les données personnelles le concernant.

ARTICLE 13. PROPRIETE INTELLECTUELLE

13.1. Contenu publié par Draw My Home

Draw My Home est titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle se rapportant au Site ou aux Service proposés.

Le Site, l'ensemble de ses contenus (y compris graphiques) ainsi que les logiciels assurant leurs fonctionnements (y compris le module d'élaboration des devis) sont la propriété de Draw My Home. Toute reproduction même partielle est subordonnée à l'autorisation préalable et écrite de Draw My Home.

Les Utilisateurs s'engagent à ne reproduire aucun des éléments du Site. Toute utilisation contraire de tout ou partie du Site ou de l'un quelconque de ses éléments constituerait une contrefaçon susceptible d'entraîner des poursuites civiles et/ou pénales et d'exposer le visiteur contrevenant aux peines rappelées.

Sauf accord expresse et préalable du Site, les Utilisateurs s'interdisent de pointer un lien hypertexte depuis un autre site Internet, une publication d'un forum ou d'un blog, vers le Site.

13.2. Prestations réalisées par l'intermédiaire du Site et contenu publié/communiqué par les Utilisateurs

Afin de bénéficier des Services, les Utilisateurs (et notamment les Architectes) autorisent expressément Draw My Home, à des fins de communication et de publicité, à reproduire et publier sur le Site ou tout autre support des visuels correspondant aux réalisations effectuées par l'intermédiaire du Service ainsi qu'à publier le book qu'ils lui auront communiqué pour assurer leur promotion auprès des Utilisateurs Clients.

Par ailleurs, les Utilisateurs autorisent expressément Draw My Home à reproduire, représenter, adapter et traduire les contenus et données qu'ils communiquent à Draw My Home en vue de la réalisation des Services et de la promotion du Site.

En revanche, les Architectes demeurent titulaires de leurs droits de propriété intellectuelle et Draw My Home s'interdit de réutiliser leurs œuvres pour la réalisation d'autres Prestations (en dehors de la seule communication publicitaire et à titre d'illustration).

ARTICLE 14. DROIT APPLICABLE

Les CGVU, les Services et d'une manière générale toute relation entre Draw My Home et les Utilisateurs seront soumises exclusivement au droit français.

ARTICLE 15. LITIGES

15.1. Exclusion

Draw My Home ne pourra pas être atraite à la cause, quel qu'en soit le motif, en cas de litige entre un Architecte et un Client à l'occasion de la réalisation d'une Prestation.

15.2. Litige opposant Draw My Home à un Utilisateur

Tout litige impliquant Draw My Home sera de la compétence exclusive des juridictions françaises territorialement compétentes en application des règles du Code de procédure civile.

15.3. Médiation en cas de litige opposant Draw My Home à un Utilisateur Client

Pour toute réclamation à l'encontre de la société Draw My Home relative aux Services et à la suite d'un échec d'une réclamation écrite d'un Utilisateur revêtant la qualité de consommateur telle que définie par le Code de la consommation, adressée à la société Draw My Home par courrier recommandé avec accusé de réception ou en l'absence de réponse de la société Draw My Home dans un délai raisonnable d'un (1) mois, l'Utilisateur revêtant la qualité de consommateur pourra recourir à tout mode alternatif de règlement des différends et notamment à une procédure de médiation en accédant à la plateforme européenne de résolution des litiges en ligne à l'adresse : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR> qui transmettra la demande à un médiateur qui tentera , en toute indépendance et impartialité, de parvenir à une résolution amiable du différend.

Dans une telle hypothèse, l'Utilisateur et Draw My Home seront libres d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

ANNEXE 1

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

(Version 1.0 – mises en ligne le 18-04-01)

Les termes commençant par une majuscule ont la signification qui leur est donnée dans les CGVU.

Draw My Home s'engage à collecter, traiter et conserver les données à caractère personnel de l'Utilisateur avec le plus grand soin.

En s'inscrivant sur le Site, l'Utilisateur accepte d'être lié par la Politique de Confidentialité et de la respecter. Elle peut être modifiée ou mise à jour à tout moment sans préavis à l'initiative de Draw My Home.

1. TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL COLLECTEES

Draw My Home respecte les dispositions applicables au regard de la réglementation « *Informatique et Libertés* ».

L'accès aux services proposés par le Site nécessite l'ouverture d'un Compte et la communication par l'Utilisateur de données à caractère personnel pour ce faire.

Le responsable du traitement est Draw My Home.

La base du traitement correspond aux intérêts légitimes de Draw My Home, lesquels visent à fournir aux Utilisateurs divers services.

La finalité du traitement est la transmission et la conservation de données, parmi lesquelles figurent des données à caractère personnel, principalement afin de permettre l'exécution des services proposés par le Site à ses Clients et aux Architectes.

Les données à caractère personnel des Utilisateurs sont également utilisées par Draw My Home pour assurer la gestion administrative et commerciale du Contrat.

1.1. Traitement loyal et licite des données à caractère personnel

Draw My Home traite les données à caractère personnel de façon loyale et licite et en respectant les droits des Utilisateurs.

1.2. Type de données traitées

1.2.1. Données à caractère personnel

Draw My Home collecte et/ou traite les données à caractère personnel suivantes transmises par les Utilisateurs :

- nom et prénom ;
- adresses postales et électroniques personnelles ;
- mots de passe et informations associées ;
- numéro de téléphone fixe ou mobile ;
- adresse IP de connexion.

Les Utilisateurs consentent et acceptent expressément qu'en s'inscrivant sur le Site, leurs données pourront être conservées et utilisées par Draw My Home pour la bonne exécution du Site et la délivrance des services proposés par le Site ou par son intermédiaire (notamment par les Architectes).

En aucun cas, Draw My Home ne collecte ni traite de données sensibles ou à caractère personnel faisant apparaître, directement ou non, les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, l'appartenance syndicale, ou relatives à la santé ou à la vie sexuelle des Utilisateurs.

1.2.2. Données de trafic

Les données de trafic sont générées lorsque qu'un ordinateur est connecté à l'internet et au Site.

Draw My Home peut collecter notamment les données suivantes : provenance des connexions (fournisseurs d'accès), type et

version du navigateur utilisé, durée de la connexion, etc. Ces données peuvent être utilisées dans un but statistique afin de procéder à des analyses de fréquentation du Site (niveaux d'activité par jour de la semaine et par heure de la journée, etc.) et de l'améliorer en l'adaptant aux besoins des Utilisateurs. Les données de trafic ne sont jamais exploitées par Draw My Home aux fins d'identification. Ces données peuvent néanmoins être transmises par Draw My Home, afin d'identifier un Utilisateur, à la suite d'une réquisition ou à la demande de tout Tiers autorisé par une ordonnance judiciaire.

1.2.3. Cookies

Un cookie est un petit fichier installé par le navigateur sur l'ordinateur afin de permettre au seul site concerné d'enregistrer certaines données.

Draw My Home est susceptible de stocker des cookies sur le disque dur de l'ordinateur des Utilisateurs afin d'enregistrer et de restaurer leur profil lorsqu'ils se sont connectés au Site.

Draw My Home invite les Utilisateurs à se reporter à l'aide de leur logiciel de navigation s'ils souhaitent vérifier ou modifier le traitement des fichiers cookies.

Les Utilisateurs peuvent supprimer les cookies et configurer leur logiciel de navigation afin de s'opposer à leur enregistrement sur leur ordinateur.

Toutefois, cette configuration pourrait avoir des conséquences sur le fonctionnement du Site

En effet, les Utilisateurs sont informés que les cookies sont indispensables pour utiliser le Site.

Draw My Home décline toute responsabilité pour les conséquences liées au fonctionnement dégradé du Site résultant de l'impossibilité d'enregistrer ou de consulter les cookies nécessaires à leur fonctionnement et que l'Utilisateur aurait refusé ou supprimé.

Aucun Tiers n'émet de cookies à partir du Site. En revanche, il est possible, en fonction

des sites internet visités par l'internaute avant d'arriver sur le Site que des cookies soient enregistrés et contrôlent son cheminement sur le Site (ex : Google).

1.3. Destinataires des données à caractère personnel

Les destinataires des données sont les suivants :

- les services internes de Draw My Home, ainsi que les prestataires et sous-traitants éventuels de Draw My Home, dans la mesure où ceux-ci ont besoin d'accéder aux données pour fournir le Site ;
- les Architectes, s'agissant des données des Clients, et pour les seuls besoins de la réponse aux Appels d'Offre ou pour la réalisation des prestations qui leur sont confiés par les Clients avec lesquels ils ont été mis en relation par l'intermédiaire de Draw My Home ;
- les Clients, s'agissant des données des Architectes, et pour les seuls besoins de la gestion des Appels d'Offres pour la réalisation des prestations qu'ils confient aux Architectes avec lesquels ils ont été mis en relation par l'intermédiaire de Draw My Home.

1.4. Conservation des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont conservées durant toute la durée d'existence du Compte de Utilisateur et au moins un an après la suppression du Compte Utilisateur.

Passé le délai d'un an précité, tout Utilisateur peut demander auprès de Draw My Home la destruction des données personnelles le concernant sous réserve des obligations légales ou réglementaires de conservation applicables auxdites données.

Les données sont conservées dans des formats d'enregistrement conformes aux normes techniques en vigueur, dans des conditions garantissant leur confidentialité et leur intégrité.

Bien que Draw My Home fournisse ses meilleurs efforts afin de garantir la confidentialité des données à caractère personnel, elle ne peut être tenue pour responsable en cas de perte de cette confidentialité, si la faute provient d'un Tiers (notamment difficultés techniques, intrusion dans le système de traitement de données ou erreur humaine).

Draw My Home met en œuvre des moyens techniques permettant de garantir la sécurité des données collectées (notamment par l'intermédiaire d'un chiffrement et de l'accès aux données par l'utilisation d'un mot de passe).

1.5. Hébergement des données à caractère personnel

Draw My Home s'engage à faire héberger les données à caractère personnel des Clients sur des serveurs ou des unités de stockage situés sur le territoire de l'Union Européenne.

2. DROITS SUR LES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conformément à la réglementation « *Informatique et Libertés* », les Utilisateurs disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de limitation, d'opposition et d'effacement des données les concernant. Si l'Utilisateur souhaite exercer ces droits et/ou obtenir communication des informations le concernant, il peut contacter Draw My Home à l'adresse du siège social sis Frégate Est 4 à Le François (97240).

Cependant, l'exercice du droit d'effacement des données à caractère personnel qui seraient nécessaires à l'utilisation du Site, notamment l'adresse de courrier électronique, entraînera *de facto* la résiliation du Compte Utilisateur, cette adresse étant indispensable pour le fonctionnement dudit Compte Utilisateur.

L'Utilisateur est informé qu'il peut introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en France).

3. TRANSFERT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Draw My Home s'engage à protéger les données à caractère personnel collectées et pourra communiquer, céder ou transférer, à des Tiers les données à caractère personnel des personnes concernées qui l'auront accepté.

Draw My Home pourra être amenée à communiquer les données à caractère personnel du fait d'une obligation légale, d'une décision de justice ou pour répondre à une demande des autorités judiciaires ou de police

* *

Déclaration CNIL n° 2163011V0 du 15 mars 2018.

ANNEXE 2

FORMULAIRE DE RETRACTATION

Rappel :

Les articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation instituent au bénéfice du Client, ayant la qualité de consommateur au sens dudit code, un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter du jour de la conclusion du contrat.

Ce droit de rétractation est limité (voire supprimé) si le Client a souhaité, conformément aux dispositions de l'article L.221-25 du Code de la consommation, que l'exécution de la prestation de service ou du contrat commence avant la fin du délai de rétractation.

Les précisions sur l'exercice et les limites de ce droit de rétractation sont consultables sur le site Légifrance à l'adresse suivante :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=3415813C0EDF69B4917A7759021626F1.tplgfr28s_1?idSectionTA=LEGISCTA000032226844&cidTexte=LEGITEXT000006069565&dateTexte=20180409

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur le site <https://drawmyhome.fr> sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales d'Utilisation et de Vente applicables et suivant les dispositions des articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation.

Le formulaire peut être retourné par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse du siège social de Draw My Home (Frégate Est 4 à Le François (97240)) ou par courrier électronique à l'adresse contact@drawmyhome.fr, dans ce dernier cas, nous vous adresserons un accusé-réception dans les meilleurs délais.

1. Commande du : _____ (date de la commande)
2. Numéro de la commande : _____
3. Nom du Client : _____
4. Prénom du Client : _____
5. Adresse postale du Client :

6. Adresse électronique du Client : _____

Signature du Client
(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :